

Indicateurs annuels de SST : résultats de l'étude de faisabilité

Patrice Duguay
Marc-Antoine Busque
Alexandre Boucher
Groupe connaissance et surveillance statistiques
Direction Scientifique - IRSST

Plan de la présentation

- Objectif
- Méthodologie
- □ Difficultés des indicateurs annuels
- Indicateurs par champ
- Indicateurs annuels potentiels
- ☐ Fiche descriptive des indicateurs
- Limites et avantages des indicateurs annuels
- Conclusion



and irect or ca

Objectif

•Évaluer la faisabilité de produire des indicateurs annuels, globaux et par champ de recherche, pour détecter, à court terme, les changements de risque et de gravité des lésions professionnelles et, à moyen terme, les tendances.



as surget as www

Méthodologie – 4 catégories d'indicateurs

- Indicateurs de fréquence
- Indicateurs de gravité
- Indicateurs combiné fréquence-gravité
- Indicateurs de coûts (débours CSST)



Méthodologie : les sources

Lésions professionnelles

- Base de données relationnelle DDCR de la CSST
- Accidents du travail et maladies professionnelles acceptés, ou ceux avec des jours indemnisés

Main-d'œuvre

- 3 enquêtes de Statistique Canada
- Masses salariales de la CSST



www.irsst oc.

Méthodologie – Indicateurs quinquennaux

Leçons des indicateurs quinquennaux

- Heures travaillées plutôt que les effectifs d'individus
- Par industrie et catégorie professionnelle
- Par sexe
- Par âge
- Maturité moyenne des données de 3 ans



Difficultés des indicateurs annuels

Sources de données sur la main-d'œuvre

Aucune autre source que le recensement permet de découper la main-d'œuvre à la fois par industrie, catégorie professionnelle, par sexe et par âge.

Courte période de maturité des données

- L'importance des valeurs non codées par descripteur (champ), industrie, profession.
- Impact sur les mesures des conséquences (gravité).



.

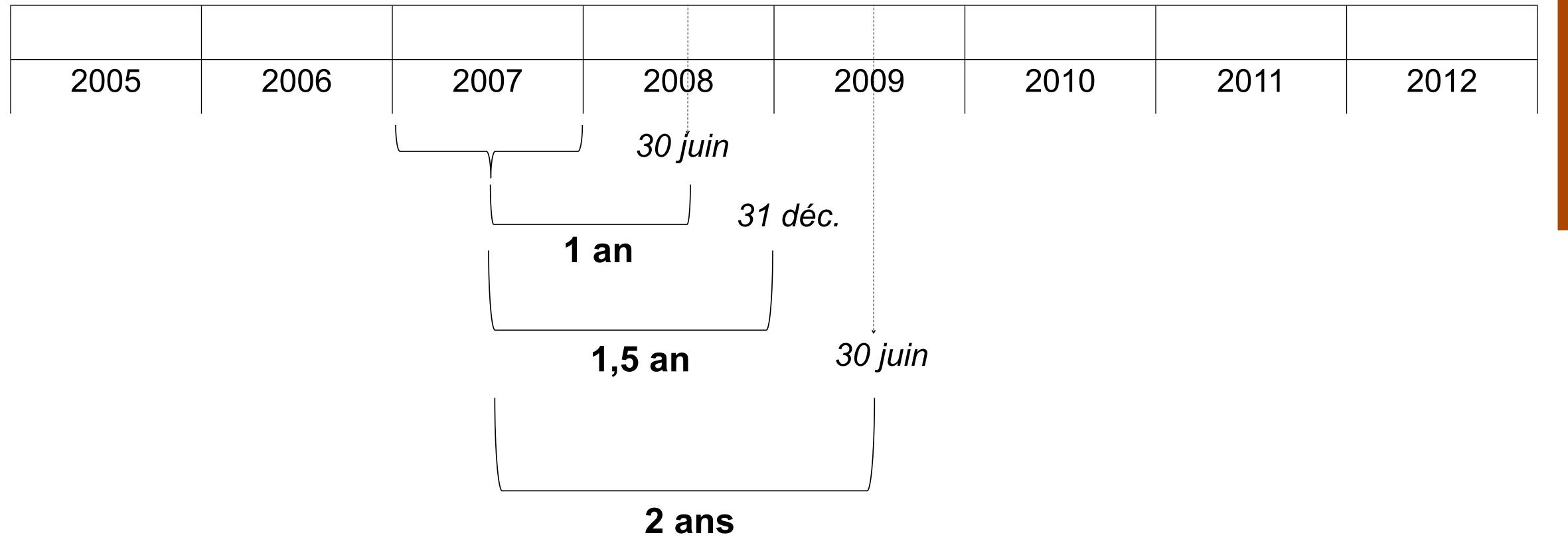
Maturité des données : 3 ans





and irect on what

Maturité des données : 1 à 2 ans





Données sur la main-d'œuvre

	EERH	EPA	EAMEF	CSST
Source des informations :	Les employeurs; Revenu Canada	Ménages	Les employeurs; Revenu Canada	Les employeurs
Type de données	Enquête et données administratives	Enquête	Enquête et données administratives	Données administratives
Fréquence	Mensuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
Délais de production	3 mois	2 semaines	18 mois	1 à 3 jours
Main-d'œuvre 2006	3 234 075	3 765 400	466 581*	Masse salariale
Description:		Exclut les membres à temps plein des Forces armées canadiennes.	Ensemble des salariés œuvrant dans les industries de la fabrication et de l'exploitation	Estimation de l'importance de la main-d'œuvre à partir des masses salariales assurées. Cette
Heures travaillées	Oui	Oui	Non	
Industrie	$\approx 100 \text{ codes SCIAN}$	21 codes SCIAN	≈ 80 codes SCIAN	≈ 300 cod. SCIAN
Profession	Non	Oui	Non	Non
Sexe	Non	Oui	Non	Non
Âge	Non	Oui	Non	Non
* Les effectifs présenté	s ici n'incluent pas les travailleurs de l'ex	xploitation forestière		

Maturité: impact sur les descripteurs

	Maturité moyenne des données			
	1 an	1,5 an	2 ans	3 ans
Lésions <u>acceptées</u> survenues en 2007	111 847	112 766	112 968	113 069
Proportion relative (%) des cas non codés pour				
Siège de la lésion	0,0	0,0	0,0	0,0
Nature, genre, agent causal de la lésion	12,6	10,5	9,7	8,4
Lésions <u>indemnisées</u> survenues en 2007	88 234	89 628	90 155	90 323
Proportion relative (%) des cas non codés pour				
Siège de la lésion	0,0	0,0	0,0	0,0
Nature, genre, agent causal de la lésion	11,4	9,2	8,3	6,8



Maturité: Impact professions et industries

	Maturité moyenne des données					
	1 an	1,5 an	2 ans	3 ans		
Lésions <u>acceptées</u> survenues en 2007	111 847	112 766	112 968	113 069		
Proportion relative (%) des cas non codés pour						
Profession CCDP non codé	12,9	10,7	9,8	8,5		
Industrie SCIAN non codé	4,9	4,9	5,0	5,0		
Lésions <u>indemnisées</u> survenues en 2007	88 234	89 628	90 155	90 323		
Proportion relative (%) des cas non codés pour						
Profession CCDP non codé	11,6	9,4	8,5	6,9		
Industrie SCIAN non codé	4,6	4,6	4,7	4,8		
Note: L'activité économique (CAEQ ou SCIAN) est celle du dossier d'expérience rattaché à la lésion professionnelle.						



www.irsst.qc.c

Maturité : Mesures de conséquences

Indicateurs de conséquences pour les lésions <u>acceptées</u>		Maturité moyenne des données			
		1 an	1,5 an	2 ans	3 ans
Durée moyenne d'indemnisation	Total des lésions	42,6	50,7	57,7	69,1
	Lésions avec des jours	55,6	66,2	75,3	90,2
Durée médiane d'indemnisation	Total des lésions	12,0	13,0	13,0	13,0
	Lésions avec des jours	14,0	14,0	14,0	14,0
	Plus de 30 jours	26,2	26,4	26,5	26,6
Prop. relative (%) des lésions selon le nombre de jours indemnisés	ⁿ Plus de 90 jours	13,3	13,6	13,8	13,8
	Plus de 180 jours	7,4	8,0	8,2	8,3
Prop. (%) des lésions avec une APIPP		5,2	8,0	10,3	12,4
Taux moyen d'APIPP (lésions avec une APIPP > 0)		8,0	7,6	7,7	8,2
Prop. (%) lésions référées en réadaptation		2,9	4,7	5,8	6,7
	Total des lésions	2 674 \$	3 219 \$	3 705 \$	4 523 \$
Débours moyens d'IRR	Lésions avec IRR	3 496 \$	4 210 \$	4 844 \$	5 909 \$
Débours moyens totaux	Total des lésions	4 318 \$	5 238 \$	6 044 \$	7 320 \$
	Lésions avec débours	4 369 \$	5 297 \$	6 109 \$	7 381 \$

Indicateurs par champ

- Nécessite des données par descripteur de lésion pour identifier les lésions reliées à un champ (sauf réadaptation)
- ■Maturité de 18 mois → 10,5 % non codés donc sousestimation équivalente du nombre de cas
- Si semblable d'une année à l'autre alors ce biais a moins d'impact sur les variations du classement
- Calculer des indicateurs en contrôlant l'effet des variations annuelles du taux de codage (corriger la sous-estimation)



Résultats : indicateurs potentiels

- 2 indicateurs de fréquence
- 7 indicateurs de gravité (conséquence)
- ■1 indicateur combiné fréquence gravité
- 2 indicateurs de coûts

Choix des indicateurs et des sources

- Dépend de la dimension à analyser (risque, type de gravité,...)
- Dépend du regroupement de travailleurs à documenter (industrie, profession, sexe, âge)
- Dépend des types de limites que l'on est prêt à accepter



LISTE DES INDICATEURS POTENTIELS

- Taux de fréquence *
- Taux de fréquence ETC ****
- Durée moyenne d'indemnisation
- Durée médiane d'indemnisation *
- ■Proportion de lésions au dessus d'un seuil de durée ****
- Proportion de lésions avec une APIPP
- ■Taux moyen d'APIPP ****
- Taux médian d'APIPP *
- Proportion de lésions référées en réadaptation
- ■Indicateur de fréquence durée (basé sur masse salariale)
- Ratio débours/masse salariale
- Débours moyen par lésion



Fiche descriptive des indicateurs

- Chaque indicateur potentiel est présenté à l'aide d'une fiche descriptive qui comporte :
 - Définition
 - Méthode de calcul
 - Sources
 - Interprétation
 - Notes méthodologiques



and irect or any

Fiche descriptive : un exemple

Taux de fréquence ETC



Définition:

Rapport du nombre de lésions professionnelles acceptées par la CSST au cours d'une année sur le nombre moyen de travailleurs en équivalent temps complet (ETC) pour cette même année.

Méthode de calcul:

Nombre de lésions professionnelles survenues au cours d'une année x 100 Nombre de travailleurs ETC pour cette même année

où le nombre de travailleur ETC est calculé en divisant le nombre total d'heures travaillées par 2 000 heures, soit une valeur internationale de référence pour une année de travail d'un travailleur à temps plein (Salz et al, 2005).



Sources:

- Numérateur : Fichiers administratifs de la CSST.
- Dénominateur : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) ; Enquête sur la population active de (EPA).

Interprétation:

Exprimé en pourcentage (%), ce taux constitue une approximation du risque de subir une lésion professionnelle acceptée par la CSST au cours d'une année en tenant compte du temps de présence en emploi. Ce taux correspond au taux de fréquence tel que proposé par les conventions internationales (BIT, 1998).



Notes méthodologiques – Mise en garde pour l'EERH :

- Données recueillies auprès des employeurs inscrits sur le Registre des entreprises de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. L'agriculture, la pêche, la chasse et le piégeage, les services domestiques les ménages privés, les organismes religieux et le personnel militaire ne sont pas couverts par cette enquête;
- Les données sont disponibles pour un très grand nombre d'industries par code SCIAN à 3 chiffres ou 4 chiffres;
- Alors que les données concernant les propriétaires et associés des entreprises constituées en société sont comptabilisées par l'EERH, ces derniers doivent s'adresser à la CSST pour être couverts (et payer les cotisations afférentes);
- Les heures travaillées par ceux rémunérés autrement qu'à l'heure ou à salaire fixe (i.e. à la pièce, à la commission, etc.) ne sont pas fournies. Il est toutefois possible d'estimer leur nombre d'heures travaillées en assumant qu'ils ont travaillé le même nombre d'heures que les autres travailleurs de la même industrie.



Notes méthodologiques – Mise en garde pour l'EPA :

- Les données sont recueillies par l'entremise d'un échantillon des ménages représentatif de la population canadienne non institutionnalisée de 15 ans et plus (hormis les personnes vivant dans les réserves ou autres peuplements autochtones);
- Alors que les travailleurs autonomes sont automatiquement inclus au dénominateur, une faible proportion est couverte par la CSST (pour être couvert, un travailleur autonome doit en faire la demande à la CSST et payer les cotisations afférentes);
- Ce taux peut être calculé par sexe, âge, activité économique (SCIAN) ou toute combinaison de ces trois variables. Toutefois, l'activité économique peut être découpée, au mieux, en 21 groupes;
- Même si des données sur les effectifs par profession sont disponibles, le système de classification utilisé, la classification nationale des professions (CNP) de 2002, n'est pas directement compatible avec le système de classification utilisé par la CSST, la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP) de 1971, ce qui rend presque impossible le calcul d'indicateurs par profession, du moins à un niveau détaillé;
- La valeur de cet indicateur annuel, produit avec une maturité moyenne de 18 mois, sera assez semblable à la valeur qui aurait été obtenue avec des données ayant une maturité moyenne de 3 ans.



Limites des indicateurs annuels

- La valeur de certains de ces indicateurs est incomplète en raison de la courte période de maturité des données.
- Pour ces indicateurs, les changements mesurés peuvent résulter de changements du phénomène et de changements administratifs.
- Indicateurs par âge et sexe limités à l'ensemble des travailleurs ou à quelques grands regroupements d'industries ou de profession.
- Les indicateurs calculés à partir de différentes sources ne seront pas comparables entre eux.
- Les indicateurs ne peuvent pas être calculés par industrie et catégorie professionnelle à partir des données publiées.



Avantages des indicateurs annuels

- Tous les indicateurs seront utilisables pour détecter les changements à court terme et les tendances.
- Possibilité de produire des indicateurs par âge et sexe pour l'ensemble des travailleurs et de grands regroupements d'industries ou de professions.
- Possibilité de produire des indicateurs par industrie détaillé pour suivre les changements concernant les risques ou la gravité des lésions professionnelles
- Il est possible de produire des indicateurs par industrie et catégorie professionnelle à partir de données de l'EPA, avec l'achat d'un tableau personnalisé de données.



Conclusion

- Il est possible de produire des indicateurs pour détecter les changements à court terme et identifier des tendances.
- Tenir compte des limites de ces indicateurs dans leur usage et leur interprétation.
- Complète les indicateurs quinquennaux, mais ne peuvent les remplacer.
- Les indicateurs calculés à partir de différentes sources ne seront pas comparables entre eux.

